

PRÉFET DE VAUCLUSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ville : AVIGNON

Secteur sauvegardé

Modification n° 1 du plan de sauvegarde et de mise en valeur

Par arrêté du 20 février 2013, une enquête publique sur la modification n° 1 du plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Avignon a été prescrite. Elle sera ouverte en mairie d'Avignon pendant 31 jours consécutifs, du 13 mars 2013 au 12 avril 2013 inclus.

Cette modification n° 1 porte d'une part sur des modifications du règlement visant à pouvoir autoriser le passage du tramway et la requalification des espaces publics sous conditions dans les emprises du périmètre sauvegardé, d'autre part des modifications du plan réglementaire du quart sud-est, nécessaires pour autoriser l'extension du musée de la collection Lambert dans les hôtels de Montfaucon et de Caumont.

Le public pourra :

- prendre connaissance du dossier d'enquête du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 16 h 30,

- consigner ses remarques sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit, avant la clôture de l'enquête, au siège de celle-ci situé à l'Hôtel de Ville (à l'attention de M. le commissaire enquêteur pour la modification n° 1 du PSMV d'Avignon, Hôtel de Ville, 84045 Avignon CEDEX9)

- Le dossier d'enquête sera également disponible sur le site internet

- de la préfecture : www.vaucluse.gouv.fr

- de la mairie d'Avignon : www.avignon.fr

- demander communication du dossier à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci auprès de la Direction Départementale des territoires - Services de l'État en Vaucluse - 84905 Avignon cedex 9

Monsieur CHARIGLIONE, officier général de la gendarmerie en retraite, est nommé commissaire enquêteur titulaire par le Tribunal Administratif de Nîmes. Il siègera à l'Hôtel de Ville, place de l'Horloge, et y recevra personnellement les personnes intéressées :

- le mercredi 13 mars 2013 de 9 h 00 à 12 h 00,

- le samedi 23 mars 2013 de 9 h 00 à 12 h 00,

- le lundi 25 mars 2013 de 13 h 30 à 16 h 30,

- le mardi 2 avril 2013 de 15 h 00 à 18 h 00,

- le vendredi 12 avril 2013 de 13 h 30 à 16 h 30.

Monsieur NICOLAS Marc, entrepreneur, désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant, remplacera le titulaire en cas d'empêchement de ce dernier et exercera alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

A l'issue de l'enquête :

Le commissaire enquêteur rendra son avis sur le projet, au Préfet de Vaucluse dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie d'Avignon, place de l'horloge, 84045 Avignon CEDEX9 et ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoire, Services de l'État en Vaucluse - 84905 Avignon cedex 9.

La modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur sera approuvée par arrêté préfectoral en cas d'avis favorable et par décret en Conseil d'État après avis de la commission nationale des secteurs sauvegardés dans le cas contraire.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

VILLE: AVIGNON

SECTEUR SAUVEGARDÉ

MODIFICATION N° 1 DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

Par arrêté du 20 février 2013, une enquête publique sur la modification n° 1 du plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Avignon a été prescrite. Elle sera ouverte en mairie d'Avignon - pendant 31 jours consécutifs, du 13 mars 2013 au 12 avril 2013 inclus.

Cette modification n° 1 porte d'une part sur des modifications du règlement visant à pouvoir autoriser le passage du tramway et la requalification des espaces publics sous conditions dans les emprises du périmètre sauvegardé, d'autre part des modifications du plan réglementaire du quart sud-est, nécessaires pour autoriser l'extension du musée de la collection Lambert dans les hôtels de Montfaucon et de Caumont.

Le public pourra:

- prendre connaissance du dossier d'enquête du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30

- consigner ses remarques sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit, avant la clôture de l'enquête, au siège de celle-ci situé à l'Hôtel de Ville (à l'attention de M. le commissaire enquêteur pour la modification n° 1 du PSMV d'Avignon, Hôtel de Ville - 84045 Avignon CEDEX 9).

- Le dossier d'enquête sera également disponible sur le site internet

- de la préfecture: www.vaucluse.gouv.fr

- de la mairie d'Avignon: www.avignon.fr

- demander communication du dossier à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci auprès de la Direction Départementale des territoires - Services de l'Etat en Vaucluse - 84905 Avignon cedex 9.

Monsieur CHARIGLIONE, officier général de la gendarmerie en retraite, est nommé commissaire enquêteur titulaire par le Tribunal Administratif de Nîmes. Il siègera à l'Hôtel de Ville, Place de l'Horloge, et y recevra personnellement les personnes intéressées:

- le mercredi 13 mars 2013 de 9h00 à 12h00

- le samedi 23 mars 2013 de 9h00 à 12h00

- le lundi 25 mars 2013 de 13h30 à 16h30

- le mardi 2 avril 2013 de 15h00 à 18h00

- le vendredi 12 avril 2013 de 13h30 à 16h30

Monsieur NICOLAS Marc, entrepreneur, désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant, remplacera le titulaire en cas d'empêchement de ce dernier et exercera alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

A l'issue de l'enquête:

Le commissaire enquêteur rendra son avis sur le projet, au Préfet de Vaucluse dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie d'Avignon, Place de l'Horloge, 84045 Avignon Cedex 9 et ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires, Services de l'Etat en Vaucluse - 84905 Avignon Cedex 9.

La modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur sera approuvée par arrêté préfectoral en cas d'avis favorable et par Décret en Conseil d'Etat après avis de la commission nationale des secteurs sauvegardés dans le cas contraire.